



SÉANCE RÉGULIÈRE DU LUNDI 14 DÉCEMBRE 2020

Siège social de la RAIM
4445, Côte de Terrebonne à Terrebonne
La séance se tiendra à huis clos et par visioconférence

M. Yan Maisonneuve	Ville de Terrebonne	Président
M. Gabriel Michaud	Ville de Mascouche	Vice-président
Mme Nathalie Ricard	Ville de Terrebonne	Membre
M. Eugène Jolicoeur	Ville de Mascouche	Membre

-
- Dépôt du rapport SIMO pour le mois de novembre 2020
 - Dépôt du transfert budgétaire 2020-26
-

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de l'assemblée;
2. Adoption de l'ordre du jour;
3. Adoption du procès-verbal de l'assemblée régulière du 23 novembre 2020;
4. Adoption des listes des paiements émis, des salaires payés et des comptes à payer du fonds d'administration;
5. Autorisation d'un emprunt temporaire – Règlement 121;
6. Adoption du calendrier des séances pour l'année 2021 et abrogation de la résolution 142-11-2020;
7. Adoption des critères et pointages de sélection de la grille d'évaluation – Services professionnels – Plans et devis et surveillance des travaux de construction d'un nouveau poste de pompage Avenue de la Gare et démolition de l'existant (E20-009-01);
8. Adoption de soumission RAETM-2020-009 – Services professionnels – Plans et devis et surveillance des travaux de construction d'un nouveau poste de pompage Quarante-Arpents II et démolition de l'existant (E20-005-01);
9. Affaires nouvelles;
10. Correspondances :
 - Ville de Terrebonne – Résolution CE-2020-1180-DEC – Processus d'agrandissement du poste Quarante-Arpents II;
 - Ville de Mascouche – Résolution 201207-23 – Adoption du budget 2021 et du PTI 2020-2021-2022 de la RAETM et autorisation du paiement de la quote-part pour l'année 2021;

11. Période de questions;

12. Levée de l'assemblée.

Chantal Marceau
Secrétaire-trésorière